



L'association Gesher Ha'haim et ses partenaires ont
le plaisir de vous inviter à l'événement

LE CENTENAIRE DU MANDAT POUR LA PALESTINE (1922-2022)

et son importance permanente en droit international

DIMANCHE 20 NOVEMBRE 2022 - 15H30
Esther House
Rue Voltaire 27, Genève

Conférence exceptionnelle avec
le Dr Jacques Gauthier
et un représentant de l'Ambassade d'Israël à Berne

Le 24 juillet 1922 à Londres, le Conseil de la Société nations a confirmé et statué sur les termes du Mandat pour la Palestine, une étape déterminante concernant la création du foyer national juif en Palestine. Cent ans plus tard, quelles sont les implications du Mandat en droit international ?

Inscription obligatoire

à l'adresse events@gesherhahaim.org

ou avec le QR-Code

Entrée 20.- CHF

Tarifs étudiants disponibles



Accès et transports

TPG : 6/9/10/19 arrêt "Prairie"

Parking HEPIA, rue de la Prairie

Conférence en français
traduction en anglais



Le Dr Jacques Gauthier est un avocat de renommée internationale. Il vit à Toronto. Il a obtenu un doctorat à l'Institut Universitaire de Hautes études Internationales de l'Université de Genève (maintenant l'Institut de hautes études internationales et du développement), en 2007, sur le thème "Sovereignty Over the Old City of Jerusalem".

Il a consacré plusieurs années de sa vie à compléter sa thèse qui lui a permis de souligner les aspects juridiques essentiels de la fondation du foyer national juif en Palestine.

Ses travaux ont été présentés à divers gouvernements, organisations internationales et lors de nombreuses conférences internationales. Le Dr Gauthier a reçu le "Award for dedicated Service" de l'Association du Barreau Canadien - Ontario. Il est Chevalier de l'Ordre du Mérite (2000) et Chevalier de la Légion d'Honneur (2015) de la République française. Il a reçu le Outstanding Advocate Award - Canadian Antisemitism Education Foundation (2020).

Programme

15h30 Introduction et bienvenue

15h40 Intermède musical

15h45 Conférence du Dr Jacques Gauthier

Temps de questions

17h00 Intermède musical

17h05 Interview du représentant de l'ambassade d'Israël, menée par le Dr Grégory Lafitte, Directeur des affaires onusiennes de la Coalition européenne pour Israël.

Temps de questions

18h20 Conclusion par M.Laurent Favre, Président de la "Esther foundation"

18h45 Intermède musical

Merci de NE PAS diffuser ce flyer sur les réseaux sociaux ou sur internet

Partenaires et soutiens



ESTHER FOUNDATION

Pour soutenir financièrement l'événement, merci d'écrire à l'adresse finance@gesherhahaim.org

L'association Gesher ha'haïm est déclarée d'utilité publique, les dons sont déductibles des impôts en Suisse.